

LE • BULLETIN MUNICIPAL •
N°92
ROUFFIGNACOIS

OCTOBRE
2026

RÉTROSPECTIVE P.4

UN ÉTÉ ANIMÉ
ET LARGEMENT
PLÉBISCITÉ
À ROUFFIGNAC



DU CÔTÉ DE SAINT
CERNIN P.7

LES TRAVAUX DE
L'ÉGLISE SAINT-
SATURNIN



PROJETS
COMMUNAUX P.14

ROUFFIGNAC
« VILLAGES
D'AVENIR » !



RENTRÉE SCOLAIRE P.15

ÉCOLE
PRIMAIRE : LE
POINT SUR LA
RENTRÉE



SOCIAL P.18

PROJET D'UNE
MUTUELLE
COMMUNALE

- 4** **RÉTROSPECTIVE**
Les Estivales 2026
- 6** **Le Forum des associations**
Un élan solaire sous le ciel de l'Éclipse
Le théâtre à l'honneur cet été
- 7** **DU CÔTÉ DE SAINT CERNIN**
Les travaux de Saint-Saturnin
L'Église de Saint-Saturnin dans l'Histoire
- 8** **CADRE DE VIE**
Une nouvelle organisation plus équilibrée des bureaux de vote
Évolution des moyens de paiements des factures publiques
- 8** **INFRASTRUCTURES**
Mise en place d'une nouvelle signalétique
- 9** **Voirie : retour sur l'état des lieux**
Un nouvel espace pour la sortie des classes de l'école
- 10** **L'AGENDA DE L'AUTOMNE**
- 12** **VIE QUOTIDIENNE**
France Services a ouvert une permanence
Place du 31 mars : respect de la zone et des manœuvres des cars
- 13** **Protection animale : notre commune s'engage pour les chats et chiens errants**
- 13** **PROJETS COMMUNAUX**
Visite de Monsieur le Sous-Préfet
- 14** **Rouffignac Saint Cernin obtient le label « Villages d'avenir »**
- 15** **RENTRÉE SCOLAIRE**
Rentrée et restaurant scolaire
- 15** **SANTÉ**
Veillir bien accompagné et bien entouré à la maison partagée
- 16** **DU CÔTÉ DE LA CCVH**
Périgord Noir Rénov
Mobilité douce : vélos électriques aux tarifs avantageux
- 17** **Aides fiscales pour les entreprises**
- 17** **VIE ASSOCIATIVE**
Don du sang
- 17** **JUMELAGE**
Venue de Moustoir'Ac
- 18** **PORTRAIT**
À la rencontre de celles qui accompagnent nos enfants
- 18** **SOCIAL**
Projet d'une mutuelle communale
Le centenaire de M^{me} Lamy
- 19** **TRIBUNE** **Le mot de l'opposition**
- 19** **ÉTAT CIVIL**

Direction de la publication et de la rédaction : Philippe Perrier

Rédaction : Équipe du Conseil municipal

Conception : Le Créatelier – www.lecreatelier.fr

Impression : ID Graphic, 3 Rue du Quatre Septembre, 24 290 Montignac-Lascaux

Dépôt légal : octobre 2026

Crédits photos : Mairie de Rouffignac Saint Cernin de Reilhac (sauf mentions contraires)

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de la Mairie de Rouffignac Saint Cernin de Reilhac

Place Simone Veil, 24580 Rouffignac Saint Cernin de Reilhac

L'ÉDITO

PHILIPPE PERRIER, MAIRE DE ROUFFIGNAC SAINT CERNIN DE REILHAC



**Chères habitantes,
Chers habitants,**

Après un été particulièrement animé, notre commune a retrouvé son rythme de rentrée. Les Estivales et les soirées gourmandes ont, une nouvelle fois, rencontré un beau succès, rassemblant habitants, familles, visiteurs et vacanciers dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Je tiens à remercier sincèrement les associations, les bénévoles, les commerçants, les producteurs, les artistes, les agents municipaux et toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette saison estivale. Leur engagement participe pleinement au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

La rentrée scolaire est désormais bien engagée. Je souhaite une excellente année à nos enfants, à leurs enseignants et à l'ensemble des personnels qui les accompagnent au quotidien. Nos écoles demeurent au cœur de la vie communale et nous restons attentifs à leur bon fonctionnement et aux conditions d'accueil de nos élèves.

La plantation du Mai communal a également permis de renouer avec une belle tradition et de réunir élus et habitants autour d'un moment simple et convivial. Ces rendez-vous contribuent à faire vivre l'identité et les traditions de notre commune.

Le premier « Forum des associations » a, lui aussi, tenu ses promesses en permettant aux habitants de découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité de notre tissu associatif. C'était une volonté affichée pendant la campagne électorale, nous l'avons rendue possible. Merci encore aux bénévoles pour leur implication et leur disponibilité. Ce sont eux qui contribuent toute l'année à la vitalité de notre commune.

Cette rentrée a également permis de concrétiser un autre engagement pris devant vous lors de la campagne électorale : l'arrivée d'une permanence « France Services » dans notre commune depuis le 8 septembre. Ce nouveau service facilite l'accès aux démarches administratives et offre aux habitants un accompagnement de proximité.

Dans le même esprit, France Travail propose désormais un point contact à Rouffignac pour les demandeurs d'emploi, qui ne sont plus obligés de se rendre à l'antenne de Terrasson. Les entreprises locales à la recherche de main-d'œuvre pourront également rencontrer les services de France Travail. Ces nouveaux dispositifs constituent une réponse concrète aux besoins de proximité et d'accompagnement exprimés par nos habitants.

L'automne s'ouvre ainsi avec de belles réalisations, mais aussi de nouveaux projets et de nouvelles perspectives. L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour poursuivre les actions engagées et continuer à œuvrer, au quotidien, au service de toutes et de tous.

Je vous souhaite une très belle rentrée ainsi qu'un agréable début d'automne.

Votre maire
Philippe Perrier

LES ESTIVALES 2026

UN ÉTÉ ANIMÉ ET LARGEMENT PLÉBISCITÉ À ROUFFIGNAC

UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNÉ DE LA CONVIVIALITÉ

Le programme des Estivales 2026, présenté dans le Rouffignacois n°91, annonçait une saison particulièrement riche. Quelques semaines plus tard, la promesse a été largement tenue : tout au long de l'été, les animations se sont succédées et le public a répondu présent, donnant au village une belle énergie estivale.

UNE PROGRAMMATION POUR TOUS LES GOÛTS

Les Estivales ont débuté dès le mois de juillet avec une visite guidée nocturne du village, des balades à moto, le vernissage de la nouvelle exposition de la Vitrine Rouffignacoise et les visites du Château de l'Herm.

Le 25 juillet, le Parc de la Falquette accueillait « À l'entorn dau fiau », une journée consacrée au fil et aux savoir-faire, organisée avec l'association ACTOR.

La musique a également occupé une place importante dans cette programmation. Le festival de jazz

MNOP a ouvert la saison musicale au Parc de la Falquette avec le groupe Delanie Pickering. Le 28 juillet, l'Esplanade de la Liberté accueillait ensuite le festival Più di Voce avec Carmen de Bizet et quelques 200 spectateurs, un rendez-vous exceptionnel pour célébrer les vingt ans du festival.

En août, le traditionnel Bal des Pompiers, le Festival Oghma, et le cinéma en plein air avec Toy Story 5 ont réuni aussi beaucoup de monde. Le concert de Xinarca, organisé en partenariat avec la municipalité, a offert un nouveau moment musical en l'église de Rouffignac le 23 août. Enfin, la soirée théâtrale du 12 septembre a conclu avec «Nos antigones» les spectacles proposés cet été (voir art. page 6).

LES SOIRÉES GOURMANDES, RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Mais s'il est un rendez-vous qui symbolise particulièrement l'esprit des Estivales, ce sont bien les soirées gourmandes. Chaque mercredi soir, du 15 juillet au 19 août, producteurs, associations et béné-



**Le corso fleuri de la
Saint-Roch**

voles ont investi le cœur du village pour proposer des repas en plein air dans une ambiance chaleureuse et musicale. Et le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous. Les tables se sont rapidement remplies et l'affluence a confirmé que ces soirées sont désormais devenues un véritable temps fort de l'été rouffignacois. La soirée du 12 août, jour de l'éclipse solaire, fut à ce titre, particulièrement fréquentée pour assister à cet événement.

Au-delà de leur dimension gastronomique, ces rendez-vous jouent un rôle essentiel dans la vie du village : ils permettent aux habitants de se retrouver, favorisent les échanges avec les visiteurs et mettent en valeur le travail des producteurs et des associations locales.

LA SAINT-ROCH : UN GRAND MOMENT POPULAIRE

Le mois d'août a également été marqué par les festivités de la Saint-Roch, organisées par le Comité des fêtes.

Pendant trois jours, du 14 au 16 août, Rouffignac a vécu au rythme de la fête foraine, de la restauration, de la musique et des animations. La soirée bodéga du samedi, animée par la banda Bodega de Bergerac, a notamment rassemblé



**La première soirée gourmande
attire déjà du monde !**

Un bal des pompiers qui a enflammé la Place Simone Veil !



Le spectacle Carmen du Festival Più di Voce nous en a mis plein les yeux !



Samba Garage le 15 août

un public nombreux que la pluie est malheureusement venue disperser, tandis que le dimanche était consacré au traditionnel corso fleuri, animé par les formations musicales et artistiques présentes pour l'occasion.

Cette édition a toutefois connu une particularité : en raison du risque élevé d'incendie et des mesures départementales de prévention, l'embrasement de l'église et le feu d'artifice prévus les 15 et 16 août ont dû être annulés.

UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

Ce qui restera sans doute de ces Estivales 2026, c'est avant tout la belle fréquentation enregistrée lors des différents rendez-vous.

Petits et grands, habitants de la commune, familles de passage et touristes ont répondu présents. Les soirées gourmandes ont animé le



village semaine après semaine, les manifestations culturelles ont trouvé leur public et les grandes fêtes populaires ont une nouvelle fois rassemblé largement.

Cette fréquentation montre que les animations proposées à Rouffignac répondent à une véritable attente et contribuent pleinement à l'attractivité du village pendant la période estivale.



Toy Story en plein air !



Une fête de la Saint-Roch sous les confettis !

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Les Estivales 2026 auront ainsi été bien plus qu'une succession de manifestations inscrites sur un agenda.

Derrière chaque manifestation se trouvent des associations, des bénévoles, des producteurs, des artistes, des commerçants, des services municipaux et de nombreux habitants qui donnent de leur temps et de leur énergie.

La belle participation du public est la meilleure récompense pour tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette saison.

Les Estivales 2026 auront donc tenu toutes leurs promesses : un été vivant, chaleureux et convivial, qui aura une nouvelle fois démontré que Rouffignac sait se rassembler et accueillir.

Encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, leur bénévolat et leur enthousiasme, ont contribué à faire de cet été une belle réussite collective.

● Philippe P.

RÉTROSPECTIVE

UN ÉLAN SOLAIRE SOUS LE CIEL DE L'ÉCLIPSE

L'éclipse solaire du 12 août dernier restera un beau souvenir pour notre commune. Les lunettes de protection offertes lors de la Soirée Gourmande ont permis à chacun de profiter du spectacle en toute sécurité.

Aujourd'hui, la mairie vous propose de leur donner une seconde vie !

Une collecte est organisée afin de les transmettre à une association

humanitaire, qui les offrira à des enfants et habitants d'un pays d'Afrique en vue de la prochaine éclipse solaire totale.

Veuillez déposer vos lunettes en bon état dans l'urne à l'accueil de la mairie avant la fin de ce mois d'octobre.

Merci pour votre geste solidaire !

● **Fernand V.**



LE THÉÂTRE À L'HONNEUR CET ÉTÉ « UNE HISTOIRE UNIVERSELLE, PASSIONNANTE ET CONTRASTÉE »

La troupe Les Voyageurs de mot nous a plongé dans l'univers d'Antigone le samedi 12 septembre. Tragédie de l'Antiquité racontant l'histoire de cette femme révoltée par l'injustice et animée d'une volonté féroce pour y faire face. Tragédie que l'on retrouve durant les guerres et toujours d'actualité de

nos jours. La femme dans sa douleur, sa détermination, sa volonté à lutter contre une injustice gratuite et inutile au prix de sa propre vie. Rien ne peut l'arrêter et « Ce qui doit être accompli le sera ».

● **Nadine B.**

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 19 septembre dernier, le complexe sportif a vibré au rythme de la toute première édition du Forum des Associations.

Cet événement inédit a rencontré un franc succès : **plus de 30 associations ont répondu présent**, sur les 50 structures actives que compte notre commune. Une mobilisation exceptionnelle qui témoigne de la vitalité et de la richesse de notre tissu local.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les forces vives qui ont contribué à cette réussite et se réjouit d'avoir pu mettre en lumière leur engagement.

Pour les retardataires souhaitant s'investir, s'inscrire à une activité ou devenir bénévole, la liste complète des associations est disponible sur le site de la mairie rubrique « **Annuaire des associations** ».

● **Quentin M.**



À ne pas manquer !

Retrouvez dans votre bulletin municipal de janvier un dossier spécial dédié à l'ensemble de nos associations à travers des coups de projecteurs, des témoignages et un retour complet sur cette première édition.

DU CÔTÉ DE SAINT CERNIN

LES TRAVAUX AVANCENT À L'ÉGLISE DE SAINT-SATURNIN

Pour la deuxième année consécutive, une équipe de jeunes volontaires de l'association Arcade s'est mobilisée pour poursuivre les travaux au sein de l'église St Saturnin. Sous la supervision d'un professionnel de la société Les Compagnons Réunis, le programme incluait notamment le piochage des enduits restants, la restauration des maçonneries de moellons, le rejointement et le renforcement in-

terne des maçonneries, la réfection des enduits au mortier de chaux, blanc et couvrants, la restitution du soubassement peint en noir.

Mais quelle ne fut pas la surprise de l'équipe de bénévoles lorsqu'elle découvrit au cours de ses travaux de piochage des enduits, la présence d'une peinture murale faisant apparaître le blason des d'Abzac sur le mur d'une des chapelles latérales de l'église. La découverte de ce blason, datant probablement du XV^e siècle, a conduit à stopper les travaux et à faire intervenir l'architecte des Bâtiments de France.

Celui-ci a d'ores et déjà formulé différentes recommandations sur la suite des travaux à réaliser, notamment l'intervention d'une spécialiste des fresques anciennes qui viendra prochainement inspecter cette peinture murale et faire des sondages dans l'espoir d'en trouver d'autres.

En coordination avec les Bâtiments de France et l'association Arcade, un programme de travaux va être finalisé prochainement.

● Sylvie T.



La découverte du blason lors du chantier



L'église durant les travaux de cet été

L'ÉGLISE SAINT-SATURNIN DE SAINT-CERNIN-DE-REILHAC DANS L'HISTOIRE

Les premiers lieux de culte chrétiens apparaissent autour de la forêt Barade entre le Ve et le Xe siècle. L'église de Saint-Cernin-de-Reilhac, dédiée à Saint-Saturnin, premier évêque de Toulouse au III^e siècle, témoigne de cette ancienne implantation.

Autour de l'an 1000, les seigneuries châtelaines se développent, tandis que les forêts sont progressivement défrichées et que villages et exploitations agricoles se multiplient. Entre le XI^e et le XII^e siècle, une église romane est construite à Saint-Cernin, tandis que le château de Reilhac s'élève sur la colline voisine. Quelques vestiges en subsistent encore aujourd'hui.

Au début du XIV^e siècle, la seigneurie de Reilhac connaît une période de prospérité. Elle rassemble de nombreux habitats, fermes, moulins, forge et terres cultivées. L'église est alors agrandie et transformée, probablement dans le style gothique, pour accueillir une population en croissance.

Cette prospérité est brutalement interrompue par la guerre de Cent Ans et les épidémies de peste. Située entre les territoires contrôlés par les Anglais et ceux du royaume de France, la seigneurie est durablement touchée. Le château est incendié vers 1375, l'église endommagée et de nombreux habitats détruits. Au milieu du XV^e siècle, la population a fortement diminué et de nombreuses terres sont abandonnées.

La seconde moitié du XV^e siècle est consacrée au repeuplement et à la remise en valeur du territoire. Jean d'Abzac, devenu seigneur de Reilhac en 1479, conserve ce titre jusqu'à sa mort en 1508. Son implication possible dans la restauration de l'église au début du XVI^e siècle pourrait expliquer la présence d'un blason des d'Abzac, découvert à l'été 2026 sur le mur d'une chapelle latérale par de jeunes bénévoles.

À l'automne 2026, une spécialiste des fresques anciennes, conseillée par les Bâtiments de France, examinera cette peinture murale et réalisera des sondages afin de rechercher d'éventuelles autres peintures anciennes.

● Anne BINÉTRUY

Cet article a été écrit à l'aide d'un travail de Bernard Fournieux intitulé « Autour de la Forêt Barade » et publié en 1997 dans un bulletin de la Société Historique et Archéologique. Il s'appuie également sur la rubrique « Histoire » du dernier bulletin municipal de la commune de Saint-Geyrac. Il pourra sans doute susciter des demandes de précisions, voire quelques corrections, que j'accueillerai avec gratitude.



CADRE DE VIE

UNE NOUVELLE ORGANISATION PLUS ÉQUILIBRÉE DES BUREAUX DE VOTE

Aujourd'hui, notre commune compte 1 434 électeurs inscrits, dont 1 319 à Rouffignac et 115 à Saint Cernin de Reilhac. Plus de 90 % des électeurs sont ainsi rattachés aux bureaux de Rouffignac.

Cette situation pouvait, lors des scrutins à forte participation, entraîner une concentration importante des électeurs et des temps d'attente plus longs.

Il a été décidé, après validation de la Préfecture, de créer un troi-

sième bureau de vote permettant une nouvelle répartition des électeurs. Cette évolution permettra une meilleure proximité du service public, une organisation plus fluide des scrutins et de meilleures conditions d'accueil pour les électeurs.

Ainsi, lors du prochain scrutin, deux bureaux de vote distincts à Rouffignac se tiendront à la salle des fêtes, et le bureau de Saint Cernin recevra davantage d'électeurs. Chaque électeur sera informé de son bureau de vote pour les prochains scrutins.

● Philippe P.

ÉVOLUTION DES MOYENS DE PAIEMENTS DES FACTURES PUBLIQUES

Dans le cadre d'une démarche nationale menée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les usagers sont invités à privilégier des moyens de paiement plus rapides et sécurisés :

- Prélèvement automatique (idéal pour les paiements récurrents comme cantine, crèche, garderie, factures d'eau).
- Paiement en ligne via PayFiP (payfib.gouv.fr): prélèvement unique, virement simplifié (disponible à l'automne) ou carte bancaire.
- Paiement de proximité : chez les buralistes et partenaires agréés (limite de 300 €, avec QR code sur la facture).

À partir de 2027, les paiements par chèque pourraient entraîner des délais d'encaissement plus longs. Le chèque, en déclin (4,5 % des paiements mais 30 % des coûts de traitement), expose aussi à des risques de perte ou de fraude.

● Fernand V.



Conformément au marché attribué et à la convention passée avec la Communauté de Communes, l'entreprise désignée sera chargée de remplacer les anciens panneaux et leurs supports par de nouveaux. Les matériels retirés étant la propriété de la commune seront directement pris en charge par le prestataire pour être intégrés dans une filière de recyclage, ils ne pourront pas être récupérés individuellement.

● Quentin M.

INFRASTRUCTURES

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Notre commune entre, cette année, dans la phase de déploiement de la Signalisation d'Information Locale (SIL) portée par la Communauté de communes, un dispositif qui concerne l'ensemble des 26 communes du territoire. La signalisation actuellement en place sur Rouffignac, installée depuis plusieurs années, n'est pas harmonisée avec ce qui a déjà été déployé sur d'autres communes de la CCVH et n'est pas

conforme au cadre de référence (charte départementale). Elle est, par ailleurs, vieillissante. L'enjeu est donc d'aller vers une signalisation harmonieuse et cohérente, tout en contribuant à la qualité des paysages. L'objectif est simple : mieux informer les usagers de la route, de façon lisible et cohérente, sur la proximité des activités et services utiles – essentiellement ceux liés au tourisme – tout en respectant un cadre réglementaire clair. La SIL est en effet le seul moyen de signaler des activités et services locaux sur le domaine public routier, et elle ne doit pas être confondue avec de la publicité.

VOIRIE : RETOUR SUR L'ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux de la voirie a été finalisé. Après la réfection récente des routes de Fossemagne, des Pagésies et de la Salvetat, d'autres axes ont été identifiés comme prioritaires et devant faire l'objet de travaux. Certains doivent au préalable être étudiés au titre des réseaux souterrains qu'ils comportent et d'autres sont en attente de la sortie des bois stockés en bordure de voirie.

● **Martine L.**



Renouvellement de chaussée sur la route des Pagésies



Les travaux en cours sur la route de la Croix de Ruchal

UN NOUVEL ESPACE POUR LA SORTIE DES CLASSES DE L'ÉCOLE DE ROUFFIGNAC

À proximité du City Park et de l'école, deux nouvelles tables de pique-nique viennent d'être installées pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Depuis la rentrée scolaire, ce nouvel aménagement offre aux familles un espace idéal pour se retrouver dès la fin des classes, partager un goûter convivial avec les enfants ou simplement profiter d'un moment de détente en plein air, tout en gardant un œil sur les jeux voisins.

Jusqu'alors, le secteur disposait de peu d'assise permettant de faire une pause dans de bonnes conditions. De nombreux parents et enfants avaient exprimé le besoin d'avoir un endroit adapté pour prolonger les échanges

après la classe, s'asseoir quelques minutes ou manger un morceau avant de rentrer à la maison. C'est désormais chose faite grâce à cet aménagement simple mais essentiel, qui vient combler ce manque.

Pensé dès l'origine pour être pleinement accessible à tous, ce mobilier urbain a été sélectionné pour accueillir facilement les personnes à mobilité réduite ainsi que les parents avec des poussettes. L'ergonomie des tables permet à chacun de s'installer confortablement, sans obstacle. Un petit aménagement du quotidien qui change les habitudes du quartier et promet déjà de beaux moments de partage pour toutes les générations !

● **Niels H.**



EXPOSITIONS À LA VITRINE ROUFFIGNACOISE

Du 31 août au 9 novembre

- **Mélanie DES HAYS DE GASSART**
« La fée buissonnière et son cabinet de curiosités »
- **Mathieu Dupuy**
Artisan d'art Secret des bois (sculptures sur écorces et autres)

Du 9 nov. au 28 déc. (vernissage le 15 nov. à 11h30)

- **Mine ALBE**
Tableaux de peinture
- **Dominique RABINEL AUDY**
Collages

ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS



Les dim. 4 octobre
et dim. 6 décembre
– 10h-11h30

Méditation d'Osho

📍 Dojo

👥 Avec l'association Srada

☎ Mana COELHO -
06 75 63 59 88



Les mar. 6 octobre, mar.
13 octobre, mar. 17
novembre, mar. 1^{er} décembre
et mar. 23 décembre – 20h30

Séance de cinéma

📍 Salle des Fêtes

👥 Ciné Passion en Périgord

🎟 Tarif plein : 7 € / Tarif réduit :
6 € / - 14 ans : 4,50 €



Les ven. 9 octobre, ven.
6 novembre et ven. 4
décembre – 9h30-14h

**Séance de sophrologie ou de
rêve d'éveil et repas**

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec l'association Vie et
Fraternité

☎ Clarisse FAVRE -
06 82 07 63 94



Les sam. 24 octobre,
sam. 14 novembre, sam.
28 novembre – 10h-16h30

Autour du Fil

📍 Parc de la Falquette

👥 Avec l'association ACTOR

☎ 06 29 70 59 85



Les lun. 12 octobre
– 18h-19h30, lun. 9
novembre – 17h-18h30, sam.
28 novembre – 14h-18h et lun.
14 décembre – 17h-18h30

**Rencontre : cercle de parole
autour du deuil**

👥 Avec l'association Phoenix

☎ 06 07 50 91 60 ou
06 72 30 83 93



Les ven. 16 octobre,
ven. 13 novembre et
ven. 18 décembre – 9h-17h

Journée récréative

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec l'association Vie et
Fraternité

☎ Clarisse FAVRE -
06 82 07 63 94



Les sam. 31 octobre et
sam. 5 décembre –
14h30-19h

Après-midi dansant

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec Pas'sion Orchestre Fan
Club 24



OCTOBRE



Dim. 4 octobre – 9h

Balade en moto

📍 Parking du Carrefour

👥 Avec l'association Rouffignac
Moto Club

☎ Sébastien LOTIQUET -
06 83 17 11 73



Sam. 10 octobre –
10h-16h30

Autour du Fil - Stage Frivolité

📍 Parc de la Falquette

👥 Avec l'association Culture et
Traditions occitanes et animé par
Noisette

☎ 06 11 53 13 73



Sam. 10 octobre – 20h
**Théâtre « One Woman
Show »**

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec le Comité des Fêtes

☎ Johann GOICOECHEA -
06 28 50 56 11



Sam. 17 et dim. 18
octobre – 9h-18h

Stage de danse

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec l'association Aux Arts des
Mues

☎ Marion FINET - 06 77 78 36 93



Dim. 18 octobre – 8h-17h
**Vide grenier et
Fête de la Citrouille**

Tombola au profit d'Octobre Rose

📍 Salle des Fêtes

👥 Avec le Comité des fêtes

☎ 06 28 50 56 11



Sam. 24, dim. 25 et sam.
31 octobre

Halloween à la ferme

📍 Ferme des Émotions

☎ Charlène FAIVRE -
06 83 82 81 25



Sam. 24 et dim. 25 octobre
**Jumelage avec
Moustoir'Ac : venue de nos amis
bretons**

NOVEMBRE



Dim. 1^{er} novembre
Halloween à la ferme

📍 Ferme des Émotions
📞 Charlène FAIVRE -
06 83 82 81 25



Dim. 8 novembre
Vide ta chambre

📍 Salles des Fêtes
👥 Avec l'Amicale Laique



Mar. 11 novembre
Journée commémorative
de la victoire et de la paix, jour
de l'anniversaire de l'Armistice et
hommage à tous les « Morts pour
la France »



Sam. 14 novembre – 20h
Les Contes de Lébérout

📍 Salle des Fêtes
👥 Avec l'Amicale Laique



Ven. 20 novembre –
15h30-19h

Don du sang
📍 Salle des Fêtes
👥 Avec l'Amicale pour le don du
sang bénévole G. DUBEC
📞 Thierry LALOT - 06 33 23 47 58



Sam. 21 novembre – 19h
Repas de la Sainte Cécile

📍 Salle des Fêtes
👥 Avec la Société Musique
Espérance



Sam. 27 novembre –
17h

Concours de belote
📍 Salle des Fêtes
👥 Avec l'Association Tapis Vert
📞 06 64 99 18 93

DÉCEMBRE



Sam. 5 décembre
Journée nationale
d'hommage aux « Morts pour
la France » pendant la guerre
d'Algérie et les combats du
Maroc et de la Tunisie



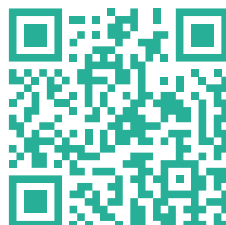
Dim. 6 décembre
Téléthon

👥 Avec le Comité des Fêtes



Dim. 13 décembre
Marché de Noël

👥 Avec les associations de
Rouffignac



OPÉRATION VACANCES SPORTIVES LE 22 OCTOBRE

Le département organise le 22 octobre une journée pour des vacances sportives pour les jeunes de 8 à 11 ans, seulement sur inscription (places limitées). Renseignements au 05 53 02 02 80 ou par mail à cd24.sport@dordogne.fr

Nous en profitons pour vous signaler que le gouvernement poursuit le « Pass Sport » (50 €) et le département renouvelle le « Chèque-sport Dordogne-Périgord » (20 à 25 €). Ces dispositifs ont pour objectif de permettre d'accéder à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé pour les personnes en précarité financière ou physique. Plus d'informations sur le [site du département](#).

Le Pass Sport est ouvert aux jeunes de 6 à 17 ans faisant parti d'un foyer fiscal ayant un quotient familial inférieur ou égale à 699 €, les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans (Bourse attribuée avant le 15 octobre 2026) et les jeunes en situations de handicap de 6 à 30 ans suivant les aides dont ils bénéficient déjà (AEEH, AAH). Pour les modalités veuillez-vous référer au [site du pass sport](#).

● Didier B.



FRANCE SERVICES A OUVERT UNE PERMANENCE

Depuis le 8 septembre, les habitants bénéficient d'une permanence « France Services », grâce à l'aide de notre Communauté de communes Vallée de l'Homme. Voir la page « Agenda » pour les dates à venir. Les nouveaux locaux de la permanence se situent Place Simone Veil, à côté du distributeur automatique (à l'ancien emplacement du cabinet de géomètre).

Ce dispositif vise à faciliter les démarches administratives (retraite, assurance maladie, allocations familiales, impôts, emploi, services numériques...) et à accompagner les habitants dans leurs relations avec les principaux services publics. Cette permanence permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

● **Philippe P.**



Les permanences :

- **Mar. 13 octobre après-midi**
- **Jeu. 22 octobre matin**
- **Mar. 10 novembre après-midi**
- **Jeu. 26 novembre matin**
- **Mar. 8 décembre après-midi**
- **Jeu. 17 décembre matin**

Prenez rendez-vous en appelant l'antenne « France Services » du Bugue au 05 54 13 17 25.

PLACE DU 31 MARS : RESPECT DE LA ZONE ET DES MANŒUVRES DES CARS

La Place du 31 Mars est un lieu central de notre commune. Pourtant, les stationnements irréguliers y provoquent régulièrement des difficultés de circulation et compliquent notamment les manœuvres des cars scolaires.

Un véhicule mal stationné à proximité de la zone réservée (zebra jaune au sol) peut empêcher un car de manœuvrer, bloquer la circulation et créer une situation dangereuse. Le respect de ces espaces est donc avant tout une question de sécurité et de bon fonctionnement de l'espace public.

Après une longue période d'information et de sensibilisation, des patrouilles régulières de la gendarmerie sont désormais menées sur place, avec trois contraventions dressées à ce jour.

Cette démarche traduit une volonté claire : l'espace public doit être accessible à tous et les règles doivent être les mêmes pour chacun.

En cette période de rentrée, et notamment avec la reprise du service de car scolaire, la municipalité rappelle que :

- Devant et sous la halle : l'arrêt et le stationnement sont strictement interdits afin de préserver les espaces piétons, les manifestations et notre patrimoine.

- Sur les trottoirs et passages piétons : les véhicules ne doivent pas entraver les déplacements.
- Dans les zones de livraisons et de transports : les emplacements réservés aux cars et les accès aux commerces doivent rester libres.

Faire respecter ces règles, c'est garantir un espace public plus sûr, plus accessible et mieux partagé.

La qualité de vie dans notre commune passe aussi par le respect de règles simples, indispensables au vivre-ensemble.

● **Quentin M.**



Des patrouilles de gendarmerie sont régulièrement organisées sur la place du 31 Mars pour veiller au respect des règles de stationnement, garantir la sécurité des accès cars et préserver la fluidité du bourg.

PROTECTION ANIMALE : NOTRE COMMUNE S'ENGAGE POUR LES CHATS ET CHIENS ERRANTS

La municipalité déploie un dispositif pour encadrer la population d'animaux errants sur le territoire. Ce projet d'intérêt général conjugue salubrité publique et respect du bien-être animal. Pour garantir l'efficacité de cette action, la commune a noué un partenariat solide avec deux acteurs majeurs de la protection animale : l'association locale Pattes en cavale 24 et la Fondation 30 Millions d'Amis.

Notre plan d'action vise à :

- Stabiliser la population féline par la stérilisation ;
- Identifier les animaux pour leur donner un statut légal ;
- Sécuriser les chiens en divagation pour éviter les accidents ;
- Favoriser les retrouvailles entre les animaux perdus et leurs propriétaires.

UN PARTENARIAT À TROIS PILIERS

La réussite de ce dispositif repose sur une coordination stricte entre les services municipaux et nos partenaires associatifs :

La Fondation 30 Millions d'Amis : le soutien financier et juridique

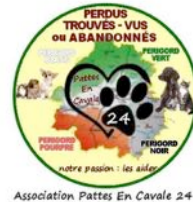
La Fondation 30 Millions d'Amis apporte son expertise et prend en charge une partie des frais de stérilisation et d'identification des chats errants, en collaboration avec les vétérinaires partenaires. Grâce à ce soutien, les chats capturés sont stérilisés puis relâchés sur leur lieu de vie avec le statut protecteur de « chats libres ».

Pattes en cavale 24 : l'action de terrain et le réseau local

L'association périgourdine Pattes en cavale 24 déploie ses bénévoles (les Pattrouilleurs) pour scanner les animaux trouvés à l'aide de lecteurs de puces électroniques. Elle utilise la puissance de sa communauté sur les réseaux sociaux pour relayer les signalements et retrouver rapidement les propriétaires. Les chatons ou animaux vulnérables sont, dans la mesure du possible, pris en charge par leurs familles d'accueil (Pattaccueils) en vue d'une adoption responsable.

COMMENT RÉAGIR EN TANT QU'HABITANT ?

La vigilance de chaque citoyen est essentielle pour faire fonctionner ce dispositif.



Si vous observez un animal errant ou blessé : ne tentez pas de le capturer vous-même s'il se montre agressif. Signalez sa présence en mairie ou contactez directement l'équipe de Pattes en cavale 24 via leur page Facebook.

Si vous avez perdu votre animal : vérifiez qu'il est bien identifié (puce ou tatouage) et publiez une alerte détaillée auprès des réseaux de l'association.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles et les fondations pour leur engagement quotidien à nos côtés en faveur du bien-être animal.

● **Fernand V.**

Rappel civique

La stérilisation de vos animaux de compagnie reste le moyen le plus efficace pour prévenir les abandons de portées et l'errance animale.

PROJETS COMMUNAUX



VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET DANS NOTRE COMMUNE

Le 20 août dernier, j'ai eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet dans notre commune, à l'occasion d'une visite communale.

Durant cette rencontre le village lui a été présenté, ses équipements, ses projets et les enjeux auxquels notre commune est confrontée au quotidien. Nous avons également pu échanger sur les projets en cours et sur les perspectives de développement de notre territoire.

Je tiens à remercier Monsieur le Sous-Préfet pour son écoute, son intérêt et la qualité de nos échanges. Ces rencontres avec les services de l'État sont précieuses pour faire avancer nos projets et continuer à œuvrer, ensemble, au service de notre commune et de ses habitants.

● **Philippe P.**

PROJETS COMMUNAUX

ROUFFIGNAC SAINT CERNIN OFFICIELLEMENT LABELLISÉ « VILLAGES D'AVENIR »

C'est une distinction qui ouvre de nouvelles perspectives pour la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac qui vient d'obtenir officiellement le label national « Villages d'avenir », rejoignant ainsi les communes de Dordogne sélectionnées pour ce programme de revitalisation rurale.

Destiné aux communes de moins de 3 500 habitants, ce dispositif de l'État ne se contente pas d'être une simple reconnaissance honorifique : il constitue un véritable accélérateur de projets pour le territoire.

QUEL INTÉRÊT POUR LA COMMUNE ?

L'obtention de ce label apporte des avantages concrets et immédiats pour accompagner le développement de Rouffignac-Saint-Cernin. Un accompagnement technique sur-mesure : la commune va bénéficier de l'appui d'une cheffe de projet financé par l'État en la personne de Claire Piednoir de Ressiui qui aidera les élus à piloter les dossiers complexes, de la transition écologique à la rénovation du patrimoine, en passant par le

développement du commerce de proximité.

LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE : PREMIER DOSSIER PRIORITAIRE !

L'obtention de ce label va très concrètement se traduire sur le terrain. Parmi les premiers grands chantiers qui bénéficieront de cet accompagnement, la municipalité place en tête de liste la rénovation globale de l'école communale.

L'objectif majeur de ce projet est d'adapter les bâtiments scolaires aux évolutions climatiques actuelles et futures (isolation thermique renforcée, végétalisation des espaces, gestion de la chaleur). Grâce au dispositif « Villages d'avenir », la commune pourra s'appuyer sur une expertise technique de pointe pour concevoir une école plus résiliente, tout en bénéficiant de financements de l'État et des partenaires institutionnels pour alléger le coût de ces travaux indispensables pour le confort et l'avenir des enfants.

● **Fernand V.**

Villages d'avenir



Ce label est une chance historique pour notre commune. Il va nous permettre de concrétiser des projets structurants pour l'avenir de Rouffignac tout en préservant notre cadre de vie unique en Périgord Noir.

Cette distinction valorise la commune, la rendant plus attractive pour les jeunes parents ainsi que pour les nouveaux arrivants, les professionnels de santé et les commerçants.

Grâce à ce coup de pouce de l'État, Rouffignac-Saint-Cernin s'assure les moyens de ses ambitions pour rester un village dynamique, moderne et résilient.

La rénovation de l'école face aux défis climatiques : un dossier prioritaire

RENTÉE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIMAIRE : TOUT SAVOIR SUR LA RENTÉE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une équipe enseignante au complet et des classes prêtes à accueillir les élèves dans un cadre serein. Les effectifs restent stables cette année avec 102 élèves, ce qui facilite le suivi individualisé et le maintien d'activités variées au sein de l'école.

Du côté du restaurant scolaire, la mairie ayant repris sa gestion, le fonctionnement s'appuie sur une organisation rigoureuse et un engagement fort en faveur de la qualité. Les menus sont désormais élaborés avec l'expertise d'une diététicienne-nutritionniste et dans le respect de la loi EGALIM. Tous les repas sont faits maison par nos cuisiniers.

Afin d'améliorer le confort des élèves, la CCVH, à la demande de la commune, a mis à disposition un agent supplémentaire pour la pause méridienne. Les premiers retours sont très positifs, cette présence favorisant un moment calme et convivial. La municipalité remercie le corps enseignant ainsi que le personnel de l'école

pour leur investissement quotidien, ainsi que les familles pour leur confiance. Cette rentrée marque une dynamique positive et confirme la volonté commune d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage et de vie de qualité.

● Angélique L.



Valentin et Rachid, nos cuisiniers, aux fourneaux

SANTÉ



VIEILLIR BIEN ACCOMPAGNÉ ET BIEN ENTOURÉ À LA MAISON PARTAGÉE

UNE SOLUTION D'HABITAT PARTAGÉ AU CŒUR DE LA COMMUNE

Située 1 Traverse des Plateaux de Graulet, la maison partagée Ages et Vie propose une solution innovante pour les personnes âgées ne pouvant ou ne voulant plus demeurer seules. Cette maison offre un cadre de vie chaleureux et adapté, non loin du centre.

UN HABITAT PARTAGÉ CONFORTABLE ET SPÉCIALEMENT PENSÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La commune accueille deux maisons comptant chacune huit

chambres. Chaque colocation est constituée d'un vaste espace central comprenant un salon, une salle à manger et une grande cuisine ouverte où les repas sont faits maison par les accompagnateurs de vie, avec l'aide des colocataires souhaitant participer. Les chambres, spacieuses (au minimum 30m²), sont toutes dotées d'une salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite et d'un accès direct sur l'extérieur. Il est possible d'y vivre en couple ou avec un animal de compagnie et chaque colocataire a la possibilité de personnaliser l'espace selon ses goûts pour se sentir chez soi.

Une équipe de professionnels, dont Laura et Melvin, véritables anges gardiens de ce lieu, est présente sur place et se relaie 7J/7 pour les accompagner dans leurs actes de la vie quotidienne : courses, préparation des repas,

ménage, entretien du linge et activités de loisirs.

Vous avez la possibilité de découvrir la vie à la maison sur une courte période, que ce soit pour « tester », durant l'absence d'un proche aidant, durant des travaux d'adaptation du domicile ou encore après une hospitalisation. Les frais de dossier et d'installation sont offerts, les chambres sont déjà meublées pour faciliter l'arrivée, le dossier est allégé, sans dépôt de garantie, et aucun préavis n'est demandé au moment du départ.

Pour tout renseignement complémentaire, venir visiter ou obtenir un devis, vous pouvez contacter le service clients au 0801 07 08 09 (appel gratuit).

● L'équipe d'Ages et Vie



**Contactez
le service
Périgord Noir
Renov' pour un
accompagnement
gratuit**

DU CÔTÉ DE LA CCVH

PÉRIGORD NOIR RÉNOV'

Depuis 2022, les conseillers du service habitat parcourent les villages pour aller visiter, informer, accompagner les habitants qui souhaitent rénover leur logement.

Que ce soit pour améliorer le confort de leur logement, réduire les factures d'énergie ou adapter leur habitat à la perte d'autonomie, les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé à chaque étape de leur projet.

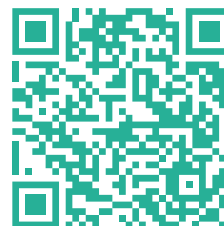
Un service avec des réponses concrètes : diagnostic des logements, définition des travaux à envisager, analyse des devis, audit énergétique et bien sûr identi-

fication des aides financières mobilisables.

Accessible à tous, ce dispositif s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires de logements locatifs à l'année, avec une attention particulière portée aux situations les plus fragiles.

● **Quentin M.**

Plus d'infos



MOBILITÉ DOUCE : DES VÉLOS ÉLECTRIQUES AUX TARIFS TRÈS AVANTAGEUX DANS NOTRE BOURG

Pour faciliter vos déplacements du quotidien comme vos sorties loisirs, la Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CCVH) propose un service de location en libre-service de Vélos à Assistance Électrique (VAE) disponibles via la station dans le centre bourg de notre village. Accessibles 24h/24 et 7j/7, ces vélos disposent d'une autonomie de 40 à 70 km pour parcourir notre territoire.

Afin d'encourager la mobilité des résidents locaux, un tarif préférentiel a été mis en place pour les habitants des 26 communes du territoire :

- 3 heures gratuites à chaque utilisation tout au long de l'année (30 minutes gratuites en juillet et août).
- Au-delà, le tarif horaire classique s'applique (2 €/h d'octobre à mars, 3 €/h d'avril à septembre).

COMMENT EN PROFITER ?

1. Inscrivez-vous sur le site **www.velo.valleevezere.com** (frais d'inscription uniques de 5 €).
2. Retirez votre badge dans l'un des bureaux d'information de l'Office de Tourisme (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).
3. Activez votre badge directement sur la station de vélo pour débloquer votre VAE en quelques secondes.

● **Quentin M.**

Petit rappel bon à savoir : subvention à l'achat de vélos électriques

Si vous souhaitez acquérir votre propre équipement, sachez que la CCVH propose également des aides financières pour soutenir l'achat d'un vélo à assistance électrique. Vous pouvez retrouver l'ensemble des conditions d'éligibilité et des démarches sur le site internet : **www.cc-valleedelhomme.fr**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DE NOUVELLES AIDES FISCALES POUR LES ENTREPRISES

Grâce au classement des 26 communes de la Vallée de l'Homme en zone France Ruralités Revitalisation (FRR), notre territoire renforce son attractivité économique en proposant d'importants avantages fiscaux aux entreprises.

UNE EXONÉRATION VOTÉE PAR LA COMMUNE

Par délibération du conseil municipal le 16 juillet 2026 dernier, notre commune a décidé d'instaurer l'exonération de la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les personnes éligibles. Cette mesure s'ajoute aux exonérations décidées par la Communauté de Communes concernant la TFPB et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Applicables à compter du 1er janvier 2027, ces exonérations fiscales s'adresseront aux créations et re-

prises d'entreprises réalisées sur notre commune entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 décembre 2029.

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF ZFRR

Selon leur situation, les petites entreprises (artisanales, commerciales, industrielles ou libérales) s'implantant sur la commune pourront bénéficier de :

- L'exonération d'impôt sur les bénéfices,
- L'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),
- L'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),
- L'exonération de cotisations patronales à l'embauche.

Ces dispositifs visent à réduire les charges lors des premières années d'activité afin de sécuriser le lancement ou la reprise des entreprises locales.

RENSEIGNEMENTS ET DÉMARCHES

Si certaines exonérations sont automatiques, d'autres nécessitent des démarches auprès de l'administration fiscale. Nous invitons les porteurs de projets et entrepreneurs à vérifier leur éligibilité et à consulter les conditions détaillées sur le site du service public.

● Didier B.



Plus d'infos sur les conditions d'éligibilité



En pleine collecte !

VIE ASSOCIATIVE

DON DU SANG

Vous avez déjà vu les banderoles bleues et rouges à l'effigie du don du sang sur Rouffignac. L'amicale des Donneurs de Sang y est active, mais sans vous, difficile de faire face à la pénurie de sang pour les services d'urgences et hospitaliers. Donner son sang est simple, quelques minutes allongées confortablement, une collation par la suite, et c'est déjà fini. Sachez que tout le monde peut être concerné; accident de la route, hémorragie importante lors d'une opération chirurgicale. Nous aurons peut-être, toutes et tous à un moment,

besoin de sang. Pensez-y, donner son sang sauve des vies.

La prochaine session de don est le 20 novembre à la salle des fêtes de Rouffignac de 15h30 à 19h. Nous vous rappelons notre jeu concours qui se déroulera durant la permanence du 22 janvier 2027 organisé par l'amicale, de nombreux lots à prévoir.

● **Thierry LALOT,**
Président du Don du Sang de Rouffignac

JUMELAGE

VENUE DE MOUSTOIR-AC CE MOIS D'OCTOBRE

Un nouveau séjour de nos amis bretons est prévu le week-end du 24 au 25 octobre 2026.

Ce nouvel échange fait suite au voyage de l'année dernière où la signature du comité de jumelage entre nos deux communes a eu lieu.

Leur accueil a été mémorable pour tous les participants de notre commune, nous laissant à tous, un excellent souvenir. Le nouveau comité de Jumelage tout juste nommé (17 sept. dernier) prépare la venue des représentants et administrés de Moustoir-Ac pour faire perdurer cette récente histoire de notre village.

● **Francine F.**

PORTRAIT

À LA RENCONTRE DE CELLES QUI ACCOMPAGNENT NOS ENFANTS AU QUOTIDIEN

Derrière le bon fonctionnement de notre commune, de nombreux agents municipaux œuvrent chaque jour avec engagement. Cette rubrique vous invite à découvrir leur métier et leur quotidien.

Pour cette édition consacrée à l'école, partons à la rencontre d'Alexandra et Céline, nos deux ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).

Présentes aux côtés des enfants tout au long de la journée, elles les accompagnent dans les activités pédagogiques, les gestes d'hygiène, les repas et la sieste. Elles veillent également à maintenir un environnement agréable et adapté, avant de ranger et nettoyer les classes une fois les élèves partis.

« Nous alternons chaque semaine dans les deux classes afin de pouvoir accompagner toutes

les tranches d'âges et de pouvoir s'occuper des 35 élèves de toute petite, petite, moyenne et grande section.

Nous accompagnons et encadrons les enfants dans l'apprentissage et la réalisation des différentes activités proposées par les enseignantes.

Chaque enfant étant unique et évoluant à son propre rythme notre métier nous demande une grande adaptabilité.

L'accompagnement des enfants vers une plus grande autonomie au cours des années de maternelle, les voir évoluer, grandir, s'épanouir auprès de leurs camarades est ce qui nous motive à exercer notre métier au mieux. » Céline et Alexandra

Polyvalence, patience, adaptation et attention à chaque enfant sont au cœur de leur métier. Un rôle essentiel au quotidien pour le bon fonctionnement de notre école et le bien-être de nos petits élèves.

● Niels H.



En pleine activité origami



La récré en maternelle

LE CENTENAIRE DE MADAME LAMY

En ce jour du 12 juillet 2026 sous un soleil radieux nous avons fait la connaissance de Madame Marie Lamy née Bouyssou pour fêter avec elle ses 100 ans.

Nous avons rencontré une personne rayonnante et joyeuse bien décidée à profiter au maximum des personnes présentes pour son anniversaire.

Originaire de Peyzac Le Moustier, mariée avec René Lamy commerçant de primeurs et de poissons, ils

ont développé une pisciculture de truites renommée.

Nous vous remercions Madame Lamy de nous avoir permis de partager ce moment convivial et affectueux en votre compagnie à l'occasion de votre anniversaire.

● Philippe P. et Nadine B.



SOCIAL

PROJET D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

En France, plus de 4 millions de personnes sont peu ou pas couvertes par une complémentaire de santé et renoncent ainsi à certains soins. C'est un enjeu majeur de santé publique auquel les élus communaux souhaitent répondre en étudiant la mise en place d'une mutuelle communale

pour les habitants et favoriser ainsi l'accès aux soins à tous.

Il s'agit d'une mutuelle négociée par les élus de la commune permettant de bénéficier de garanties santé essentielles pour un tarif plus bas que lors d'une souscription individuelle sans discrimination d'âge, de questionnaire de santé, ou de profession.

● **Fernand V.**



Répondez à notre
questionnaire ici

TRIBUNE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers Rouffignacois, chers Rouffignacoises,

Les élections municipales de mars dernier ont amené une nouvelle équipe aux responsabilités municipales. Cela fait six mois : quels constats peuvent apparaître aujourd'hui ?

Une appropriation lente des affaires en cours qui entraîne une certaine difficulté à poursuivre les dossiers dans le cadre de la continuité républicaine. Nous sommes désolés du manque de volonté de consulter les deux élus conduits sur ces dossiers en cours.

Devant cette situation, nous souhaitons rappeler à tous les Rouffignacois que nous ne souhaitons pas représenter une opposition stérile. Bien au contraire, notre volonté est d'être une force de proposition constructive pour l'évolution de notre collectivité.

Nous prenons à nouveau l'engagement de représenter et de porter la parole de près de la moitié de la population qui nous a fait confiance.

Nous nous interrogeons sur la méthode de travail qui nous est proposée. De fait, plusieurs formes de communication pourront être envisagées ; nous en reparlerons dans les prochains bulletins.

Pour terminer, nous souhaitons saluer l'ensemble des équipes techniques, accompagnantes, d'ingénierie, qui ont œuvré pour la réussite du grand chantier 2023-2026 qu'est la construction de la nouvelle station d'épuration.

Depuis octobre 2023, avec le concours de l'Agence Technique Départementale, le bureau de maîtrise d'œuvre SOCAMA, le projet, soutenu à 70 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, est une superbe réalisation.

L'entreprise ERCIP a réalisé, malgré des aléas climatiques répétés, des travaux de grande qualité depuis janvier 2025.

Le 8 septembre dernier, une présentation officielle de la fin du chantier a eu lieu.

Les roseaux sur les bacs du 1er étage seront plantés ce mois d'octobre.

La station fonctionne depuis août 2025. Nos agents techniques maîtrisent désormais, avec beaucoup de détermination, la technicité moderne de ce magnifique ouvrage.

Terminons en renouvelant à toute la population notre entière disponibilité au dialogue pour évoluer ensemble. Mais comment et par quel canal ? Nous nous interrogeons.

● **Raymond M., Laurent D.,
Yannick L., Pamela P.**

ÉTAT CIVIL

Afin de respecter la confidentialité, seules les familles ayant donné leur consentement explicite auprès de la mairie figurent dans cette liste.



PACS

- 31 juillet 2026 : **Jimmy TRACOUAT** et **Ilona VIGNAL**



DÉCÈS

- 31 août 2026 : **Noé MEYNIER**, 22 ans,
Route de Prisse

LE MAI COMMUNAL

Le 5 septembre, les habitants se sont réunis pour une belle tradition locale : la plantation du Mai communal.

Cette cérémonie a réuni élus, habitants, familles et amis. À Saint-Cernin comme à Rouffignac, le Mai a été installé avec soin, avant de laisser place à un moment de partage et de convivialité.

Une belle occasion de faire vivre le patrimoine local et de se retrouver autour d'un moment simple et festif.

Mairie de Rouffignac Saint Cernin de Reilhac

05 53 05 46 46 • mairie@rouffignac-perigordnoir.fr • www.rouffignac-perigordnoir.fr